



## **Charte d'engagement d'accueil et de suivi des personnes en situation de handicap, participant à une formation, au sein de Berlitz – SAS LISAMAT**

### **I. Engagement de l'organisme de formation Berlitz – SAS LISAMAT :**

#### **Accessibilité :**

- Nous nous engageons à faire notre maximum pour rendre les locaux de la formation ainsi que le contenu des formations accessibles à toutes les personnes en situation de handicap. Pour cela, en plus de nos échanges, nous solliciterons, si nécessaire, des structures spécialisées dans le domaine du handicap, comme l'AGEFIPH par exemple.

#### **Accueil personnalisé :**

- Chaque personne en situation de handicap sera accueillie de manière personnalisée afin d'identifier ses besoins spécifiques et de chercher à mettre en place les ajustements nécessaires pour garantir sa pleine participation à la formation.

#### **Écoute et respect :**

- Nous nous engageons à écouter attentivement les besoins et les préoccupations des personnes en situation de handicap et à respecter leur dignité et leur autonomie.

#### **Formation du formateur :**

- Notre formateur s'informerait sur le handicap en question et les mesures d'accessibilité à mettre en place selon celui-ci ainsi que sur la manière d'apporter un soutien efficace aux personnes en situation de handicap.

#### **Confidentialité :**

- Toutes les informations concernant la situation de handicap des participants seront traitées de manière confidentielle et ne seront divulguées qu'avec leur consentement.

### **II. Engagement des participants en situation de handicap envers Berlitz – SAS LISAMAT :**

#### **Communication des besoins :**

- Les participants en situation de handicap s'engagent à communiquer Berlitz, leurs besoins spécifiques au minimum 1 mois avant le début de la formation afin de chercher ensemble à mettre les ajustements appropriés en place.

#### **Participation active :**

- Les participants en situation de handicap s'engagent à participer activement à la formation et à communiquer tout problème ou préoccupation rencontré en cours de route.

#### **Feedback constructif :**

- Les participants en situation de handicap s'engagent à fournir un feedback constructif sur l'accessibilité de la formation et à proposer des suggestions d'amélioration si nécessaire.

#### **Respect des règles de la formation :**

- Les participants en situation de handicap s'engagent à respecter les règles et les normes de conduite de la formation, tout en demandant le soutien nécessaire en cas de difficulté.

### **III. Suivi et évaluation des adaptations mises en place :**

#### **Évaluation continue :**

- Nous procéderons à une évaluation continue de l'accessibilité de nos formations pour les personnes en situation de handicap, en recueillant régulièrement leur feedback et en apportant les ajustements nécessaires.

#### **Amélioration continue :**

- Nous nous engageons à utiliser les retours des participants en situation de handicap pour améliorer constamment notre politique d'accueil et de suivi, et pour garantir une expérience de formation inclusive pour tous.

**Cette charte d'engagement reflète notre volonté de créer un environnement de formation inclusif et équitable pour toutes les personnes en situation de handicap. Nous nous engageons à respecter ces principes et à travailler en collaboration avec les participants en situation de handicap pour garantir leur pleine participation et leur réussite dans nos formations.**